

F-Paris: Cheese products

OJ S 250/2012 29/12/2012

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: CNIEL (Centre national interprofessionnel de l'economie laitière)

Postal address: 42 rue de Châteaudun

Town: Paris

Postal code: 75314 Paris Cedex 09

Country: France

Contact person: Laurent Damiens

For the attention of: Candice Laporte / Paul Zindy

E-mail: claporte@cniel.com / pzindy@cniel.com

Telephone: +33 149707100

Fax: +33 142806364

Additional information can be obtained from:

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address

I.2. Type of the contracting authority

Other

I.3. Main activity

Other: Interprofession laitière regroupant les producteurs et les entreprises laitières françaises

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Campagne d'information et de promotion mettant en avant le logo européen "Appellation d'Origine Protégée" ainsi que les produits laitiers qui bénéficient de ce logo.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 27: Other services

Main site or place of performance: France métropolitaine

NUTS code

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Consultation d'agences de communication ayant pour objectifs de concevoir et de réaliser des actions de communication visant à promouvoir l'image du logo européen AOP et la consommation des produits laitiers AOP européens auprès des consommateurs de 25-49 ans, CSP +, vivant dans des agglomérations de plus de 100 000 habitants.

Certaines AOP laitières pourront s'associer directement au CNIEL pour intégrer dans la même campagne de communication des déclinaisons par AOP (cf. détail brief agence).

II.1.6. CPV code(s)

15540000 Cheese products

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: no

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Le marché prend effet à compter du 1.1.2014. Il est conclu pour une durée d'un an à partir de sa notification, soit jusqu' au 31.12.2014. A l'issue de cette période, le Contrat pourra être reconduit pour deux périodes : du 1er janvier au 31.12.2015 et du 1er janvier au 31.12.2016 aux conditions

suivantes:

1. Du renouvellement du financement de l'Union Européenne.
2. De l'acceptation par les pouvoirs publics d'homologuer l'accord interprofessionnel conclu entre les organisations qui constituent le CNIEL pour fixer le montant de la CVO de 2013 à 2016.

3. De la décision du conseil d'administration du CNIEL de renouveler la campagne ou pas suivant la satisfaction des résultats des actions mises en place.

Du 1er janvier au 31.12.2014, Budget CNIEL : 1 120 000 EUR (cofinancement européen inclus), honoraires et achat d'espace média inclus. Ce budget pourra éventuellement être revu à la hausse dans la limite d'une fourchette maximale de 2 350 000 EUR, après sélection de l'agence et avant dépôt du dossier de co-financement à l'Union Européenne dans le cas où certains Organismes de Défense et de Gestion des AOP laitières (AOP) confirmeraient leur engagement au programme. Dans ce cas, le budget sera ajusté à la hausse et sera renouvelé de la même façon pour 2015 et 2016.

Si renouvelé pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2015 :

Budget CNIEL : 1 120 000 EUR (cofinancement européen inclus), honoraires et achat d'espace média inclus. La décision du renouvellement, ainsi que le montant définitif seront annoncés au plus tard, le 1.12.2014.

Si renouvelé pour la période allant du 1er janvier au 31.12.2016 :

Budget CNIEL : 1 120 000 EUR (cofinancement européen inclus), honoraires et achat d'espace inclus. La décision du renouvellement, ainsi que le montant définitif seront annoncés au plus tard, le 1.12.2015.

À noter : l'achat d'espace média sera confié à une agence dédiée, sélectionnée par le CNIEL sur appel d'offre, une fois le programme d'action validé.

Estimated value excluding VAT:

Range: between 1 120 000 and 2 350 000 EUR

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: yes

Number of possible renewals: Range: between 1 and 2

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 12 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Financements sur fonds propres du pouvoir adjudicateur ainsi que de l'Union Européenne, éventuellement complétés de fonds des Organismes de Défense et de Gestion (ODG) des AOP laitières qui décideraient de se joindre au programme.

Modalités de Règlement :

Les règlements seront effectués au soumissionnaire retenu de la manière suivante :

- 25% à la signature du contrat et à réception d'une facture.
- 25% le 1er avril, à réception d'une facture, accompagnée de tous les justificatifs des dépenses ayant été effectuées avec la première avance.
- 25% au 1er juillet, à réception d'une facture, accompagnée de tous les justificatifs des dépenses ayant été effectuées avec la deuxième avance.
- 25% au 1er octobre, à réception d'une facture, accompagnée de tous les justificatifs des dépenses ayant été effectuées avec la troisième avance.
- solde à la fin du contrat, à réception d'une facture, accompagnée de tous les justificatifs des dépenses ayant été effectuées avec la quatrième avance ainsi que les justificatifs de toutes les dépenses effectuées à la clôture de la campagne.

Un bilan des actions de la période concernée accompagnera chaque facture. Chaque règlement ne sera pas transmis au soumissionnaire tant que le CNIEL n'aura pas reçu les justificatifs

des dépenses effectuées avec chaque avance.

*Le CNIEL effectue tous règlements 30 jours à réception de /des factures.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1.

Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Le soumissionnaire doit fournir les éléments suivants:

1. Justifier que le soumissionnaire n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 8 de l'ordonnance n°2005/649 du 6.6.2005.
2. Lettre de candidature.
3. Déclaration sur l'honneur datée et signée, attestant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations fiscales et sociales.
4. Un extrait de KBis du Registre du Commerce ou document équivalent, datant d'un maximum de trois mois.
5. Si le soumissionnaire est en redressement judiciaire, copie du ou des jugements.
6. Attestation sur l'honneur que le soumissionnaire n'a pas fait l'objet, au cours des 5 dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L 324.9, L 324.10, L 341.6, L 125.1, L 125.3 du code du travail.
7. Pouvoir de personne habilitée à engager le soumissionnaire.
8. Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le soumissionnaire emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail).
9. Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du soumissionnaire et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
10. Formulaire DC3, Acte d'engagement (disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouv.fr/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/DC/daj_dc.htm).

Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation.

En cas de proposition faite par un groupement, le groupement devra se constituer en un groupement solidaire dans le cas où son oeuvre est retenue.

III.2.2. Economic and financial ability

- List and brief description of conditions:
1. Une plaquette du/des soumissionnaire/s précisant ses moyens en terme de structures et d'effectifs
 2. Chiffre d'affaires des 3 dernières années.

III.2.3. Technical and professional ability

- List and brief description of conditions:
1. Description des moyens humains et techniques (effectifs, qualifications et outils).
 2. Références détaillées des trois dernières années relatives à des projets comparables: pub, promotion et événements pour une cible femmes, hommes, CSP+ avec indication du client, du budget, les prestations assurées, les réalisations et les sous-traitants éventuels.
 3. Expertise en création graphique pour conception et réalisation d'une campagne média.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: no

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: yes

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

competitive dialogue

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

Envisaged minimum number 4: and Maximum number 8

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

Recourse to staged procedure to gradually reduce the number of solutions to be discussed or tenders to be negotiated yes

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 21.1.2013 - 12:00
Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

5.2.2013 - 11:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
yes

Identification of the project: Ce cahier des charges fait partie intégrante d'un appel d'offre compétitif régi par le règlement (CE) N ° 501/2008 en date du 5 juin 2008, portant modalités d'application du règlement (CE) N° 3/2008 du Conseil relatif à des actions d'information et de promotion en faveur des produits agricoles sur le marché intérieur et dans les pays tiers.

VI.3. Additional information

Les soumissionnaires doivent envoyer leur demande pour obtenir les documents relatifs à cet appel d'offres, au plus tard, le 21.1.2013, à 12:00, par email à : claporte@cniel.com et pzindy@cniel.com simultanément.

Un brief oral sera présenté par les membres du CNIEL/CNAOL le 21 janvier 2013 à 14:30, à la Maison du Lait (42, rue de Châteaudun – 75009 Paris), aux candidats qui le souhaitent.

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'apporter au plus tard six (6) jours avant la date de réception des offres, des modifications de détail au dossier de consultation. Ces modifications n'altéreront pas les éléments substantiels du marché.

Remise des propositions au CNIEL/CNAOL par les agences, sous enveloppe scellée avant le 5.2.2013, 11:00.

Le CNIEL informera les soumissionnaires de la décision du Comité d'Evaluation, le 5.2.2013.

Les soumissionnaires pré-sélectionnés se rendront, à leurs frais, à la Maison du Lait le 6.2.2013 afin de présenter oralement leur proposition de programme auprès du Comité d'Evaluation CNIEL/CNAOL.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Paris

Postal address: 7 rue de Jouy

Town: Paris

Postal code: 75004

Country: France

E-mail: greffe.ta-paris@juradm.fr

Telephone: +33 144594400

Fax: +33 144594646

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

22.12.2012